

Annexe II

Inclusion de nouvelles activités reliées à la gestion écologiquement rationnelle des nanotechnologies et nanomatériaux manufacturés et aux déchets dangereux tout au long du cycle de vie des équipements électriques et électroniques dans le Plan d'action mondial de l'Approche stratégique

Conformément à la procédure convenue^a pour l'ajout de nouvelles activités au Plan d'action mondial de l'Approche stratégique, les activités mentionnées ci-dessous se rapportant à la gestion écologiquement rationnelle des nanotechnologies et nanomatériaux manufacturés et aux déchets dangereux tout au long du cycle de vie des équipements électriques et électroniques sont incluses dans le Plan d'action mondial.

L'appendice 1 ci-dessous récapitule les nouveaux domaines d'activité et activités reliées à la gestion écologiquement rationnelle des nanotechnologies et nanomatériaux manufacturés. L'appendice II ci-dessous énumère les nouveaux domaines d'activité et activités reliées aux substances dangereuses tout au long du cycle de vie des équipements électriques et électroniques. Les deux appendices seront incluses en tant qu'appendice 1 et appendice 2 au tableau B du Plan d'action mondial.

Les tableaux figurant aux appendices 1 et 2 énumèrent les domaines d'activité ainsi que leurs activités possibles, les indicateurs de progrès et les aspects de la mise en œuvre, présentés dans des colonnes distinctes correspondant aux catégories pertinentes d'objectifs mentionnés au paragraphe 2 de l'exposé de synthèse du Plan d'action mondial. Bien que chaque domaine d'activité soit mentionné sous une seule catégorie principale dans le tableau A du Programme d'action mondial, il peut apparaître sous plusieurs objectifs dans les tableaux détaillés ci-dessous. Les colonnes concernant les acteurs désignés, les cibles et données, les indicateurs de progrès et les aspects de la mise en œuvre n'ont pas fait l'objet d'un examen approfondi et le temps imparti n'a pas été suffisant pour parvenir à un accord durant la troisième session de la Conférence. Il n'empêche que les parties prenantes pourront les juger utiles dans la mise en œuvre des activités pertinentes. Un tableau présentant la liste des acronymes et abréviations utilisés dans les tableaux figure à l'appendice 3 ci-dessous.

^a SAICM/ICCM.2/15, annexe II.

Appendice 1

Appendice 1 au tableau B du Plan d'action mondial

Domaines d'activité en rapport avec les nanotechnologies et les nanomatériaux manufacturés^a

Domaine d'activité	Activité	Acteurs	Cibles/Délais	Indicateurs de progrès	Aspects de la mise en oeuvre
DOMAINE D'ACTIVITÉ EN RAPPORT AVEC LA RÉDUCTION DES RISQUES (OBJECTIF 1)					
Nanotechnologies et nanomatériaux manufacturés	1. Contribuer à l'élaboration, la promotion et l'adoption de directives techniques reconnues au niveau international et de normes harmonisées concernant les nanomatériaux manufacturés.	Gouvernements, organisations intergouvernementales et internationales, industrie, ONG, IOMC, OCDE, ISO	2012–2017	Des directives et normes reconnues au niveau international sont élaborées Ces directives et normes sont plus largement promues et utilisées	
	2. Élaborer des approches en vue de protéger les travailleurs, le public et l'environnement contre les effets nocifs possibles que présentent les nanomatériaux manufacturés.	Gouvernements, organisations intergouvernementales et internationales, industrie, ONG, organisations de travailleurs	2012–2018	Des cadres politiques, juridiques et réglementaires pertinents sont élaborés De meilleures pratiques professionnelles sont mises au point	
	3. Renforcer la participation active du secteur de la santé afin de mieux cerner les effets possibles à court, moyen et long termes des nanomatériaux manufacturés sur l'hygiène du travail.	IOMC (OMS, OIT, OCDE), gouvernements, industrie, ONG et autres parties prenantes concernées	2012–2020	Un projet OMS/OIT est entrepris pour détecter, traiter et suivre les maladies susceptibles d'être causées par l'exposition aux nanomatériaux manufacturés sur les lieux du travail Le nombre de pathologies reliées au travail est établi	Biosurveillance et surveillance sanitaire des travailleurs Collaboration entre le secteur de la santé, les services chargés de la protection des travailleurs et l'industrie Mise en œuvre de mesures de prévention, lorsque nécessaire

^a Les colonnes traitant des acteurs désignés, cibles et délais, indicateurs de progrès et aspects de la mise en œuvre n'ont pas fait l'objet d'un examen approfondi et le temps imparti n'a pas été suffisant pour parvenir à un accord durant la troisième session de la Conférence.

DOMAINE D'ACTIVITÉ EN RAPPORT AVEC LES CONNAISSANCES ET L'INFORMATION (OBJECTIF 2)					
Domaine d'activité	Activité	Acteurs	Cibles/Délais	Indicateurs de progrès	Aspects de la mise en oeuvre
Nanotechnologies nanomatériaux manufacturés	4. Faire mieux connaître les effets, y compris l'évaluation des risques, que présentent les nanomatériaux manufacturés sur l'environnement, le public et la sécurité et l'hygiène du travail par la coordination, le soutien et/ou le financement de travaux de recherche scientifiques fiables.	Gouvernements, organisations intergouvernementales et internationales, industrie, universités, ONG et autres groupes intéressés	2012–	Les documents de recherche sur les dangers et les risques, revus par les pairs, sont mis à la disposition du public Financement de la recherche publique sur les nanomatériaux Diverses possibilités de financement sont disponibles pour promouvoir la recherche sur la nanomatériaux	Financement Publications
	5. Améliorer l'échange de l'information et des connaissances sur les nanomatériaux manufacturés s'agissant des initiatives politiques et réglementaires menées aux niveaux international, national et régional.	Gouvernements, organisations intergouvernementales et internationales, industrie, ONG, universités	2012–	Les parties prenantes ont accès à l'information sur les dangers et les risques que présentent les nanomatériaux Le nombre d'ateliers sur les nanomatériaux organisés aux niveaux national et régional	Sensibilisation Renforcement des capacités
	6. En mettant en exergue les synergies qui pourraient être établies avec les activités menées dans le cadre de l'activité 210 du Plan d'action mondial, explorer la possibilité d'élaborer des registres/inventaires et/ou des activités d'évaluation du marché concernant les nanomatériaux manufacturés.	Gouvernements, organisations intergouvernementales et internationales, industrie, ONG, universités, autres groupes intéressés	2012–2018	Nombre d'inventaires établis au niveau national ou régional	Établissement d'inventaires ou de registres Législation
	7. Promouvoir la disponibilité de l'information sur la présence de nanomatériaux manufacturés dans la chaîne d'approvisionnement et d'utilisation des produits et tout au long du cycle de vie des produits, qui pourrait inclure l'étiquetage, eu égard aux obligations internationales pertinentes et/ou aux autres types de directives concernant les produits à la consommation contenant des nanomatériaux manufacturés.	Gouvernements, organisations intergouvernementales et internationales, industrie, ONG	2012–2018	Nombre de produits faisant l'objet d'étiquetage	Législation Systèmes volontaires

DOMAINE D'ACTIVITÉ EN RAPPORT AVEC LA GOUVERNANCE (OBJECTIF 3)					
Domaine d'activité	Activité	Acteurs	Cibles/Délais	Indicateurs de progrès	Aspects de la mise en œuvre
	8. Examiner les conditions d'application des critères du Système général harmonisé aux nanomatériaux manufacturés ainsi que la manière dont les informations sur l'utilisation sans danger de ces substances devraient être incluses dans les Fiches de données de sécurité des matériaux (FDS).	Comité d'experts du transport des marchandises dangereuses et du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques	2012–2015	Des critères applicables aux nanomatériaux manufacturés sont incorporés dans le Système général harmonisé (SGH) Des informations pertinentes sur les nanomatériaux sont incluses dans les Fiches de données de sécurité de matériaux (FDS)	Révision du « Purple Book » (Livre mauve)
	9. Faire mieux connaître au grand public les activités sur les nanomatériaux manufacturés dans toutes les régions.	Gouvernements, organisations internationales, ONG, industrie, syndicats, chambres de commerce	2012–2015		
Nanotechnologies et nanomatériaux manufacturés	10. Promouvoir l'élaboration d'approches par pays concernant les nanomatériaux en incorporant le concept de cycle de vie dans les cadres, politiques, dispositions réglementaires, directives sur les meilleures pratiques et programmes de gestion des produits chimiques au niveau national.	Gouvernements, organisations intergouvernementales et internationales, industrie, ONG	2012–2018	Nombre de programmes de gestion des produits chimiques couvrant les nanomatériaux Des rapports faisant état des lacunes observées en matière de réglementations et au niveau institutionnel sont établis Des dispositions réglementaires couvrant les nanomatériaux sont mises en place	
	11. Promouvoir la responsabilité des producteurs pour ce qui est de fournir les orientations appropriées concernant l'utilisation sans danger des nanomatériaux manufacturés tout au long de la chaîne d'approvisionnement, y compris le stade des déchets.	Gouvernements, organisations intergouvernementales et internationales, industrie, ONG	2012–	La législation pertinente et/ou les meilleures pratiques sont adoptées Nombre de pays ayant mis en place des programmes (volontaires ou obligatoires) de responsabilité élargie du producteur Nombre de fabricants appliquant des programmes de responsabilité élargie des producteurs	Développement de projets pilotes pour la gestion durable des déchets contenant des nanomatériaux

	12. Promouvoir des stratégies coordonnées aux niveaux international, régional et national sur les possibilités offertes par les nanotechnologies et les nanomatériaux manufacturés et les risques qu'ils présentent.	Gouvernements, organisations intergouvernementales et internationales, industrie, ONG	2012 -	Le nombre de plans directeurs et plans de coordination institutionnelle mis en place au niveau national	Implication de toutes les parties prenantes et recours aux directives élaborées et convenues au niveau international
--	--	---	--------	---	--

DOMAINES D'ACTIVITÉ EN RAPPORT AVEC LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET LA COOPÉRATION TECHNIQUE (OBJECTIF 4)					
Domaine d'activité	Activité	Acteurs	Cibles/Délais	Indicateurs de progrès	Aspects de la mise en œuvre
Nanotechnologies et nanomatériaux manufacturés	13. Promouvoir les partenariats entre les secteurs public et privé pour une gestion écologiquement rationnelle des nanomatériaux manufacturés afin d'aider les pays, en particulier les pays en développement, les petits États insulaires en développement et les pays à économie en transition, à renforcer leurs capacités scientifiques, techniques et juridiques.	Gouvernements, organisations intergouvernementales et internationales, industrie, ONG, universités	2012–2015	Nombre de partenariats public/privé conclus	

^a Les colonnes traitant des acteurs désignées, cibles et délais, indicateurs de progrès et aspects de la mise en œuvre n'ont pas fait l'objet d'un examen approfondi et le temps imparti n'a pas été suffisant pour parvenir à un accord à la troisième session de la Conférence.

Appendice 2

Appendice 2 au tableau B du Plan d'action mondial

Domaines d'activité en rapport avec les substances dangereuses dans le cycle de vie des équipements électriques et électroniques^a

Domaine d'activité	Activité	Acteurs	Cibles/Délais	Indicateurs de progrès	Aspects de la mise en œuvre
Éco-conception des équipements électriques et électroniques	1. Compiler et diffuser les listes des produits chimiques préoccupants pour la santé et/ou l'environnement contenus dans les équipements électriques et électroniques.	Autorités nationales et régionales, Convention de Stockholm, Centres régionaux des Conventions de Bâle et de Stockholm, secrétariat de l'Approche stratégique, industrie, ONG, Partenariat pour une action sur les équipements informatiques (PACE), Initiative visant à résoudre le problème des e-déchets (StEP), ONUDI, établissements universitaires et instituts de recherche	2012–2015	L'accès à la base de données et à l'information sur les dangers et risques posés par les substances dangereuses contenues dans les équipements électriques et électroniques est gratuit	Coordination assurée par l'IOMC Création de comités de coordination au niveau national et de réseaux (aux niveaux mondial, régional et national) associant toutes les parties prenantes clés
	2. Promouvoir des partenariats public-privé, y compris des approches de gestion avisée des produits et de responsabilité élargie du producteur, pour assurer la gestion écologiquement rationnelle des substances dangereuses contenues dans les équipements	Autorités nationales et régionales, industrie, ONG, Convention de Bâle, Convention de Stockholm, secrétariat de l'Approche	2012–2015	Nombre de partenariats établis Nombre de projets de partenariat entrepris	Lancement ou mise à profit des initiatives actuelles de partenariats privé-public et des réseaux nationaux, régionaux et mondiaux

^a Les colonnes présentées dans le tableau ci-dessus traitant des acteurs suggérés, cibles et délais, indicateurs de progrès et aspects de la mise en œuvre n'ont pas fait l'objet d'un examen approfondi et le temps imparti n'a pas été suffisant pour parvenir à un accord durant la troisième session de la Conférence.

Domaine d'activité	Activité	Acteurs	Cibles/Délais	Indicateurs de progrès	Aspects de la mise en œuvre
	électriques et électroniques durant la production, l'utilisation et en fin de vie.	stratégiques, Centres régionaux des Conventions de Bâle et de Stockholm, PACE, initiative StEP, ONUDI, établissements universitaires et instituts de recherche			associant toutes les parties prenantes clés
	3. Évaluer les politiques et cadres juridiques et institutionnels existants qui abordent la conception des équipements électriques et électroniques, selon qu'applicable, et combler les lacunes en la matière.	Autorités nationales et régionales, ONG, Centres régionaux de la Convention de Bâle, Convention de Stockholm, ONUDI, établissements universitaires et instituts de recherche	2012–2015	Des rapports sur les lacunes réglementaires et institutionnelles dans l'éco-conception des équipements électriques et électroniques sont établis Nombre de pays et autorités régionales ayant mis en place des politiques, lois, réglementations et directives pertinentes Les substances toxiques contenues dans les équipements électriques et électroniques ont relativement diminué	Création de comités interinstitutions et multipartites
	4. Encourager les approches pour l'éco-conception des équipements électriques et électroniques en quantifiant les matériaux susceptibles d'être récupérés et identifiant les outils et meilleures pratiques permettant de favoriser la réduction, l'élimination et le remplacement des substances chimiques dangereuses. Une action est menée avec les détaillants en vue d'accroître la gamme des produits durables offerts aux consommateurs.	Autorités nationales et régionales, industrie, ONG, initiative StEP, ONUDI, Centre international d'éco-technologie (CIET) du PNUE, Convention de Stockholm, établissements universitaires et instituts de recherche	2012–2015	Un certain nombre d'outils d'éco-conception sont identifiés Des directives sur les meilleures pratiques sont élaborées	Coordination aux niveaux national, régional et mondial Partenariats en coopération avec l'industrie

Domaine d'activité	Activité	Acteurs	Cibles/Délais	Indicateurs de progrès	Aspects de la mise en œuvre
	<p>5. Adopter des instruments politiques en prenant en compte la nécessité de veiller à ce qu'ils envisagent les dangers qui se posent ainsi que les mesures favorisant la réduction, l'élimination et la substitution des substances chimiques contenues dans les équipements électriques et électroniques.</p> <p>Ce faisant, examiner les travaux menés par les organismes de normalisation en vue de définir des valeurs seuils pour la teneur maximale des substances dangereuses contenues dans les équipements électriques et électroniques et des méthodes de mesure.</p>	Autorités nationales et régionales, industrie, ONG, établissements universitaires et instituts de recherche	2012–2015	<p>Divers instruments et mesures politiques sont adoptés et mis en œuvre</p> <p>Les substances chimiques dangereuses contenues dans les équipements électriques et électroniques sont réglementées</p> <p>Les substances chimiques dangereuses contenues tout au long de la chaîne d'approvisionnement sont dévoilées</p> <p>Des initiatives d'achat d'équipements électriques et électroniques écologiques sont entreprises</p>	Coordination aux niveaux mondial, régional et national
Fabrication écologiquement rationnelle de produits électroniques	6. Promouvoir la production durable et la prévention de la pollution et encourager la consommation durable des équipements électriques et électroniques.	Autorités nationales et régionales, industrie, ONG, ONUDI, Division Technologie, Industrie et Économie/PNUE, UNITAR, Convention de Stockholm, Centres régionaux de la Convention de Bâle, Centres pour une production propre	2012–2015	<p>Des dispositifs de prévention de la pollution sont mis en place</p> <p>Le degré de conformité aux meilleures pratiques internationales est obtenu</p> <p>Des matériels de sensibilisation sont disponibles</p> <p>Des plans de surveillance de la pollution sont mis en place</p>	Infrastructure Technical capacity
	7. Hiérarchiser la réduction de l'exposition; éliminer ou remplacer les substances dangereuses préoccupantes ^b contenues dans les équipements électriques et électroniques et	Autorités nationales et régionales, industrie, ONG, ONUDI, OMS, OIT, UNITAR,	2012–2015	Un certain nombre de substituts et produits de remplacement efficaces sont produits	

^b Les substances préoccupantes sont notamment les substances persistantes, bioaccumulatives et toxiques (PBT); les substances très persistantes et très bioaccumulatives; les substances cancérigènes; mutagènes ou nocives pour, entre autres, le système reproducteur, endocrinien, immunitaire et nerveux; les polluants organiques persistants (POP); le mercure et d'autres produits chimiques dont les utilisations sont préoccupantes au niveau mondial; les produits chimiques fabriqués ou utilisés en grandes quantités; ceux largement répandus; et d'autres produits chimiques préoccupants au niveau national.

Domaine d'activité	Activité	Acteurs	Cibles/Délais	Indicateurs de progrès	Aspects de la mise en œuvre
	leurs procédés de production; et promouvoir des méthodes d'achat incluant cet objectif.	initiative StEP, Division Technologie, Industrie et Économie(DTIE)/ PNUE, Convention de Stockholm		Les conditions de santé des travailleurs et au sein des communautés locales s'améliorent grâce à l'utilisation de solutions de remplacement et de substituts	
	8. Entreprendre la recherche-développement de substituts plus sûrs de produits chimiques, de solutions de remplacement et de procédés de production sans danger pour les équipements électriques et électroniques.	Autorités nationales et régionales, industrie, ONG, ONUDI, UNITAR, Centres régionaux de la Convention de Bâle, DTIE/PNUE, Convention de Stockholm, Banque mondiale, établissements universitaires et instituts de recherche	2012–2015	Un certain nombre de produits issus de la recherche sont obtenus Des résultats positifs sont obtenus dans le cadre de la recherche Des substituts et procédés de production plus sûrs sont mis au point	Fourniture d'une assistance en matière de recherche et de renforcement des capacités, y compris la formation et les méthodologies
	9. Formuler, promouvoir et mettre en œuvre des valeurs limites d'exposition fondées sur des critères sanitaires pour les travailleurs manipulant les équipements électriques et électroniques afin d'assurer une protection égale dans les lieux du travail et au sein de la communauté.	Autorités nationales et régionales, industrie, ONG, OIT, OMS, ONUDI, UNITAR, ISO, établissements universitaires et instituts de recherche et Banque mondiale	2012–2015	Un certain nombre de politiques, lois et réglementations sont élaborées et appliquées Les expéditions de trafic illicite de substances chimiques sont renvoyées dans leur pays d'origine	Participation multipartite Coordination des initiatives existantes sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets électroniques et des expéditions illicites
	10. Identifier les possibilités qui s'offrent pour appuyer les travaux de la Convention de Bâle et de la Convention de Stockholm dans l'élaboration de politiques sur la gestion écologiquement rationnelle des déchets électroniques et le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux.				

Domaine d'activité	Activité	Acteurs	Cibles/Délais	Indicateurs de progrès	Aspects de la mise en œuvre
	11. Définir des approches volontaires et utiliser des instruments économiques, autres incitations et le principe de responsabilité élargie des producteurs, selon qu'il y a lieu, et recourir aux systèmes de reprise des équipements électriques et électroniques s'appuyant sur les activités existantes menées aux niveaux national et international.	Autorités nationales et internationales, industrie, ONG, associations de consommateurs	2012-2015	Divers systèmes de reprise sont mis en œuvre Le développement d'infrastructures promouvant l'utilisation d'instruments économiques connaît une ampleur	
	12. Entreprendre des projets pilotes débouchant sur des initiatives financièrement autonomes pour assurer une gestion écologiquement, socialement et économiquement rationnelle des déchets d'équipements électriques et électroniques sans chevauchement d'activités, y compris les activités s'inscrivant dans le cadre de la Convention de Stockholm et de la Convention de Bâle.	Autorités nationales et régionales, ONUDI, secrétariat de l'Approche stratégique, Convention de Stockholm, Convention de Bâle, PACE, initiative StEP, Centres régionaux des Conventions de Bâle et de Stockholm, industrie, établissements universitaires et instituts de recherche	2012-2015	Des personnes du secteur informel ont été formées avec succès à la gestion écologiquement rationnelle des déchets, la collecte et le démantèlement durable des équipements électriques et électroniques en fin de vie et au contrôle de trafics illicites. Nombre de projets pilotes entrepris Nombre de rapports de projet établis	
Sensibilisation aux équipements électriques et électroniques	13. Promouvoir la sensibilisation, l'information et l'éducation de toutes les parties prenantes concernées tout au long de la chaîne d'approvisionnement des substances dangereuses dans le cadre du cycle de vie des équipements électriques et électroniques.	Autorités nationales et régionales, ONUDI, PNUE, secrétariat de l'Approche stratégique, UNITAR, UNESCO, Convention de Stockholm, Convention de Bâle, PACE, initiative StEP, Centres régionaux des Conventions de Bâle et de Stockholm, industrie,	2012-2015	Le niveau de sensibilisation parmi les parties prenantes s'est accru. Des matériels d'information, d'éducation et de communication sont produits.	

Domaine d'activité	Activité	Acteurs	Cibles/Délais	Indicateurs de progrès	Aspects de la mise en œuvre
		établissements universitaires, ONG			

^a Les colonnes traitant des acteurs désignées, cibles et délais, indicateurs de progrès et aspects de la mise en œuvre n'ont pas fait l'objet d'un examen approfondi et le temps imparti n'a pas été suffisant pour parvenir à un accord à la troisième session de la Conférence.

^b Les substances préoccupantes sont notamment les substances persistantes, bioaccumulatives et toxiques (PBT); les substances très persistantes et très bioaccumulatives; les substances cancérigènes; mutagènes ou nocives pour, entre autres, le système reproducteur, endocrinien, immunitaire et nerveux; les polluants organiques persistants (POP); le mercure et d'autres produits chimiques dont les utilisations sont préoccupantes au niveau mondial; les produits chimiques fabriqués ou utilisés en grandes quantités; ceux largement répandus; et d'autres produits chimiques préoccupants au niveau national.

Appendice 3

Liste des abréviations

Approche stratégique	Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques
Convention de Bâle	Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination
Convention de Rotterdam	Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international
Convention de Stockholm	Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants
FDS	Fiches de données de sécurité des matériaux
IOMC	Programme interorganisations pour la gestion rationnelle des produits chimiques
ISO	Organisation internationale de normalisation
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du Travail
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisation non gouvernementale
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
PACE	Partenariat pour une action sur les équipements informatiques
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PNUE/CIET	Programme des Nations Unies pour l'environnement/Centre international d'écotechnologie
PNUE/DTIE	Programme des Nations Unies pour l'environnement/Division Technologie, Industrie et Économie
SGH	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
StEP	Initiative visant à résoudre le problème des déchets électroniques
UNITAR	Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche